

Initiatives ministérielles

même qualité? On en est à se demander si c'est un poulet ou une usine. Est-ce que c'est un produit chimique qu'on a ici?

Alors, on a des problèmes au niveau de la qualité de l'alimentation animale et du lait. Vous savez, un grand savant français a dit: «Pour la première fois au monde, depuis un certain temps, on se demande si la science est au bénéfice des humains.» Pendant des décennies, on a pensé que la science était au bénéfice des humains. On a changé d'idée pour la première fois avec la bombe atomique, mais maintenant, ça concerne l'alimentation, ça concerne la procréation *in vitro*, ça concerne toute une série de choses. On se demande si la science est vraiment à notre service. Avant de libéraliser tout le commerce sur l'alimentation avec les États-Unis, il va falloir y penser à deux fois, il va falloir penser à la santé des Canadiens.

[Traduction]

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, il est toujours dangereux de s'aventurer dans le domaine des hypothèses. Mon collègue réformiste, le député d'Edmonton—Sud—Ouest, a posé une question très importante. Le fait demeure que le Québec, séparé ou non, devra toujours traiter avec le reste du Canada.

Je ne crois pas que nous puissions dire comment nous allons traiter avec lui, ni si ce serait plus efficace que maintenant. Notre premier ministre vient du Québec. Notre ministre des Finances également. Il me semble que les intérêts du Québec peuvent être bien servis par le régime actuel. Il peut aussi y avoir toutes sortes d'accommodements.

À la fois le Québec et le reste du Canada souffriront de la séparation. Il faut que les Québécois comprennent qu'ils vont remplacer une équipe de personnes, d'intellectuels, par une autre. Ils doivent se demander si ce sera une meilleure méthode que celle appliquée en ce moment. Je dirais pour ma part que la situation deviendra terriblement compliquée.

Le député d'Edmonton—Sud—Ouest a posé une question sur les quotas de production de lait. Nous avons beaucoup d'ententes entre membres d'une même famille, mais que se passera-t-il une fois que la séparation sera consommée et que vous ne ferez plus partie de la famille? Que se passera-t-il dans ce cas-là? Nous sommes dans le domaine des hypothèses.

C'est le régime actuel qui sert le mieux les intérêts du Québec. Ce régime lui-même va changer, étant donné l'évolution que suit toute l'humanité. Nous sommes passés par différentes révolutions. La révolution industrielle est derrière nous et nous sommes aujourd'hui dans l'ère de l'information.

Le Québec a assurément de nombreux atouts. Son système judiciaire est excellent. La manière dont il traite ses jeunes est louable. Il y a bien des choses que le reste du Canada peut apprendre du Québec. Mais il me semble que ce serait une erreur que de suivre cette bande d'intellectuels qui cherchent le pouvoir pour le pouvoir.

[Français]

M. Tremblay: Monsieur le Président, je voudrais simplement mentionner que je n'ai rien trouvé de substantiel dans l'intervention de mon collègue, sauf de tenter de dire aux Québécois qu'il les aime plus que leurs députés. Alors, je laisse les Québécois juger.

[Traduction]

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, après avoir écouté le débat qui a précédé mon intervention sur le projet de loi C-57, je suis presque tenté de modifier celle-ci et de faire quelques observations sur ce qu'il adviendrait du système actuel de gestion des approvisionnements dans un Québec indépendant.

• (1140)

Je me contenterai simplement de dire que le député de Rosemont esquivé le problème et qu'il n'est pas prêt à expliquer très franchement, aux électeurs de sa circonscription et de l'ensemble du Québec, ce qu'il adviendrait si un Québec indépendant essayait de résoudre des problèmes commerciaux avec le reste du Canada.

Si je prends la parole ce matin, c'est pour participer au débat sur le projet de loi C-57. Je veux parler plus particulièrement de ses répercussions sur le transport du grain dans l'ouest du Canada. Ce projet de loi aura des répercussions très directes sur la vie des électeurs de ma circonscription, celle de Kindersley—Lloydminster. Tout compte fait, il aura des effets très positifs sur l'industrie agricole, et je comprends parfaitement pourquoi une telle mesure est nécessaire.

Je déplore l'absence de certains éléments dans le projet de loi et le fait qu'il aurait fallu faire plus dans de nombreux secteurs. Il est essentiel de mettre en oeuvre cet accord sur l'Organisation mondiale du commerce afin de guider vers le commerce, la paix et le bon sens les participants à la guerre commerciale internationale.

Ce gros projet de loi de trois pouces d'épaisseur est l'aboutissement des négociations de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT, et cet accord est le résultat des plus importantes, complexes et vastes négociations commerciales jamais entreprises. L'adoption d'une série de règles communes qui régissent le commerce des produits agricoles constitue le principal point d'entente pour le Canada.

Par ce projet de loi, le Canada modifie 31 de ses lois afin de rendre ses distorsions commerciales internes conformes à la réglementation internationale. Mes observations d'aujourd'hui porteront sur les modifications proposées à la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les effets qu'elles auront sur le secteur de l'agriculture et plus particulièrement sur la région régie par la Commission canadienne du blé.

Malheureusement, ce projet de loi ne propose que des modifications les plus minimales possibles à la LTGO pour qu'elle soit conforme aux nouvelles dispositions du GATT et de l'Organisation mondiale du commerce. J'estime que nous devons continuer de travailler à la refonte complète de la LTGO pour qu'elle soit